



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

Formé pour vous épauler

AU SERVICE DES PROCHES ET DES VICTIMES

Le fait de subir un acte criminel entraîne des réactions et des conséquences qui peuvent affecter votre quotidien.

Voilà pourquoi, depuis déjà 20 ANS, le CAVAC offre des services professionnels, confidentiels et gratuits, destinés spécifiquement aux personnes victimes et à leurs proches.

- L'**intervention post-traumatique** et psychosociojudiciaire
- L'**information** sur le processus judiciaire, ses résultantes et les autres recours
- L'**assistance technique** (demandes d'indemnisation, déclaration de la victime sur les conséquences du crime...)
- L'**accueil et accompagnement** lors des procédures à la Cour Criminelle



Partenaire du réseau des CAVAC

532-2822

1 866 LE CAVAC
cavacmonteregie@bellnet.ca



II IMPORTE DE RÉFÉRER RAPIDEMENT

Le plus tôt l'intervention sera offerte, meilleures seront les chances de prévenir l'aggravation et la détérioration de l'état psychologique de la personne.